



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Banque de technologies pour les pays les moins avancés

Note du Secrétaire général

Conformément à la Charte de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/251](#), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée le rapport sur les activités de la Banque en 2018 ainsi que les budget et programme de travail de la Banque pour 2019, tel qu'approuvés par le Conseil de la Banque. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/technologybank.

* [A/74/150](#).

